

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Justice : le tour du propriétaire de Paul-Marie Gondjout

Prissilia. M.MOUIY
Libreville/Gabon

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Paul-Marie Gondjout, a visité jeudi les directions rattachées au département ministériel dont il a la charge. Au cours de cette descente de terrain, il a touché du doigt les réalités et les conditions de travail des

agents de la Justice. Partout où il est passé, le constat était le même : une urgence d'optimiser les conditions de travail du personnel des entités visitées. Le membre du gouvernement a, au sortir de ce tour du propriétaire, fait la promesse de transmettre fidèlement au président de la Transition, chef de l'État, Brice Clotaire Oligui Nguema, les préoccupations



Paul-Marie Gondjout lors de sa visite de terrain.

des membres de son administration. Il a également indiqué à ses interlocuteurs qu'il entend régler les problèmes structurels qui lui ont été présentés. Satisfaits de la visite de leur ministre de tutelle, les

directeurs et agents issus des directions ayant accueilli le garde des Sceaux, ont dit être confiants quant à la suite. Ils croient en la volonté du président de la Transition, partant du gouvernement, de satisfaire leurs attentes.

Le ministre de la Justice a par ailleurs salué le professionnalisme dont font montre les agents de l'État régulièrement affectés dans les Direction générale des droits de l'Homme, de la Promotion de la femme, de la Famille...

Bienfaisance : des kits scolaires aux enfants du Grand Libreville



Vue des bénéficiaires dans une des étapes de la distribution.

AEE
Libreville/Gabon

Les élèves du Grand Libreville ont bénéficié dernièrement de kits scolaires complets de la part de l'Organisation non gouvernementale (ONG) "Tous ensemble pour l'égalité des chances", en partenariat avec plusieurs autres associations. La cérémonie officielle de cette distribution, qui devrait se poursuivre, a été lancée officiellement dans la commune d'Akanda, par le président de cette Organisation, Patrick Bertrand Mba Nze. "Il s'agit de kits scolaires complets destinés aux enfants de la maternelle jusqu'en classe

de seconde. C'est une action que nous menons depuis quatre ans déjà avec nos moyens propres. Nous le faisons pour permettre aux enfants dont les parents n'ont pas la possibilité d'offrir des fournitures scolaires à leurs enfants d'en bénéficier. Car il faut que tous les enfants bénéficient de l'égalité des chances dans leur parcours scolaire", relève M. Mba Nze. Lequel précise que ce sont plus de 2 500 enfants qui ont été recensés dans le cadre de cette opération. "Nous avons eu la chance de bénéficier de l'apport de plusieurs autres associations, mais aussi des nouvelles autorités gabonaises, pour mener à bien cette 4e édition."

Barreau du Gabon : les avocats invités à élire un bâtonnier

Prissilia. M.MOUIY
Libreville/Gabon

Les avocats du Gabon disposent désormais d'un mois pour tenir une nouvelle élection du Bâtonnier et du Conseil de l'Ordre des avocats. Et ce, pour sortir rapidement de la crise née de l'annulation des précédentes élections, par décision du Conseil d'État, le 20 avril 2023.

Telle est la recommandation faite par le nouveau ministre de la Justice, garde des Sceaux, Paul-Marie Gondjout, à la suite de l'entrevue qu'il a accordée le 20 septembre écoulé aux avocats du Gabon. Il est clairement question d'organiser une assemblée générale électorale conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi 13/2 014 du 7 janvier 2015. À l'examen de ce texte régissant le cadre d'exercice de la profession d'avocat, il ressort, en effet, que sur les trois organes et



La maison de l'avocat à Libreville

institutions qui encadrent l'Ordre des avocats, deux sont inexistantes du fait de la décision du Conseil d'État. Il en reste un, à savoir, l'Assemblée générale (Art.51). Et, le garde des Sceaux a opté pour la convocation de l'organe 3, c'est-à-dire l'assemblée générale électorale. Paul-Marie Gondjout, à travers ce choix qui témoigne de la neutralité du gouvernement de la Transition dans la résolution

de cette question, entend laisser les avocats du Gabon prendre leurs responsabilités. Au nombre des possibilités devant les aider à sortir de cette crise, il y a, entre autres, "la possibilité de solliciter la Cour constitutionnelle pour la désignation d'un bâtonnier intérimaire qui devra organiser les élections ; confier l'organisation des élections au bureau sortant et convoquer une assemblée générale électorale".